

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE TRAUBACH LE HAUT
Séance N°1/2023 du 4 avril 2023

Membres élus : 15
Membres en fonction : 15
Membres présents : 10
Absents : 5
Procurations : 2

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 19H00, le Conseil Municipal de TRAUBACH-LE-HAUT s'est réuni en séance *ordinaire*, à la Mairie, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 27 mars deux mille vingt-trois.

Sont **présents**, sous la présidence de **Monsieur Pierre RINNER, Maire** :

Les Adjoins : Mme FREYBURGER Nathalie, M. BRUNGART Patrick, M. JOUVENCEAUX Jérôme

Les Conseillers :

M. BRUNGARD Olivier, Mme ENAY Christelle, M. FREYBURGER Christian Léon, M. HUSSER Julien,
M. SCHLIENGER Jacques, Mme RINNER-SORTINO Fabienne

Absents représentés :

Mme NOBREGA Christelle donne procuration à M. RINNER Pierre.

Mme WELTERLIN Marie donne procuration à M. RINNER Pierre.

Absents : M. FREYBURGER Didier, M. MEYER Damien, M. MEYER Stéphan, Mme NOBREGA Christelle,
Mme WELTERLIN Marie

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H08.

Mme ENAY Christelle a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée par Mme SCHMITTLIN Joëlle, adjoint administratif.

ORDRE DU JOUR

POINT 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

POINT 2. Affaires administratives

2023_04_04_001 **2.1** Brigades Vertes : motion de soutien
Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

2023_04_04_002 **2.2** CPI du Val du Traubach : achat de 4 ARI + 1 sac d'abordage au prix de 1200€, à la commune de Heidwiller.

Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

POINT 3. Salle des fêtes

Présentation au Conseil Municipal

- d'un bilan 2018 à 2022 en recettes

- d'un bilan 2022 en dépenses

- du taux d'occupation par type de locataire en 2023 + prévisionnel 2024

- des travaux prévisionnels 2023

POINT 4. ONF/forêt communale

[2023_04_04_003](#) **4.1** Programme d'actions 2023

Décision, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'effectuer uniquement les travaux sylvicoles en parcelles 10,11,15 + intervention en futaie irrégulière en parcelles 4a, 10a,11a, 12a, 15a, 16a.

[2023_04_04_004](#) **4.2** Création d'une route forestière sur 280 ml, d'une place à dépôt et résorption de 2 points noirs – aide publique

Approbation du projet et de la demande d'aide publique **par 11 voix POUR et 1 abstention :**

POINT 5. Travaux

Présentation par Monsieur le Maire, des travaux réalisés par les entreprises, par l'ouvrier communal et/ou les adjoints et des travaux prévisionnels.

POINT 6. Gestion foncière

[2023_04_04_005](#) **6.1** Cession de terrain communal : désignation cadastrale pour la parcelle N°247 en section N°2

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés.

POINT 7. Compte administratif et Compte de Gestion 2022

[2023_04_04_006](#) + [2023_04_04_007](#)

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés.

POINT 8. Affectation du résultat de fonctionnement 2022 au Budget 2023

à l'unanimité des membres présents et représentés

[2023_04_04_008](#)

résultat au 31/12/2022 : excédent	169 414.43 €
affectation en recettes d'investissement (1068)	83 138.90 €
résultat reporté en recettes de fonctionnement (002)	169 414.43 €
déficit d'investissement reporté (001)	83 138.90 €

POINT 9. Budget Primitif 2023

9.1 Communication des indemnités 2022 du Maire et des Adjoints

[2023_04_04_009](#) **9.2** Fongibilité des crédits en M57 à hauteur de 7.5 %

Autorisation à l'unanimité des membres présents et représentés.

[2023_04_04_010](#) **9.3** Vote des subventions 2023 aux associations

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés, pour un montant total de 4000€.

[2023_04_04_011](#) **9.4** Vote des taux de fiscalité directe locale 2023

Décision à l'unanimité des membres présents et représentés, de ne pas augmenter les taux en 2023.

2023_04_04_012 **9.5** Vote du Budget Primitif 2023

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

BUDGET TOTAL 2023		
Section de FONCTIONNEMENT	Dépenses	683 373.00 €
	Recettes	683 373.00 €
Section d'INVESTISSEMENT	Dépenses	316 000.00 €
	Recettes	316 000.00 €

POINT 10. Divers : vie du village et vie municipale

Fin de la séance à 21 H 48 mn

Liste des délibérations affichée à la Mairie et publiée sur le site internet le 14 avril 2023


Le Maire, Pierre RINNER